

GROUPE



PAS

BATO  
RAMA



RET

PORTS DE STRASBOURG

# RÉUNION DE LANCEMENT

## 16 OCTOBRE 2024

PROJET D'EXTENSION DU TERMINAL SUD MULTIMODAL  
CONCERTATION VOLONTAIRE SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP  
DU 16 OCTOBRE AU 18 NOVEMBRE 2024

- **SOPHIE ROUSSEL**, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PORT AUTONOME DE STRASBOURG
- **CLAIRE MERLIN**, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PORT AUTONOME DE STRASBOURG
- **GAELE SCHAUNER**, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE, PORT AUTONOME DE STRASBOURG
- **YASMINE KERTZINGER**, RESPONSABLE DU PÔLE TRANSITIONS, PORT AUTONOME DE STRASBOURG
- **BORIS GOSSELIN**, RESPONSABLE DU PÔLE GRANDS PROJETS, PORT AUTONOME DE STRASBOURG
- **ESTELLE MORCELLO**, ARTELIA
- **DÉSIRÉ HEINIMANN**, GARANT DE LA CNDP
- **PHILIPPE MERKLING**, GARANT DE LA CNDP
- **ERIC ANDRÉ**, ANIMATEUR / MODÉRATEUR

# MOT D'ACCUEIL

SOPHIE ROUSSEL

VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
PORT AUTONOME DE STRASBOURG

# LE PROGRAMME DE LA RÉUNION

## **Temps 1 : Les modalités de la concertation**

Temps d'échanges sur les modalités de la concertation

## **Temps 2 : Présentation du port autonome de Strasbourg**

Temps d'échanges sur le Port, son ambition, ses activités et la chaîne logistique

**Temps 3 : Quelle réponse au besoin croissant en matière de report modal du territoire?** Temps d'échanges sur le projet, ses études et les enjeux associés





**TEMPS 1**  
**LES MODALITÉS DE LA**  
**CONCERTATION**

# PRÉSENTATION DES GARANTS

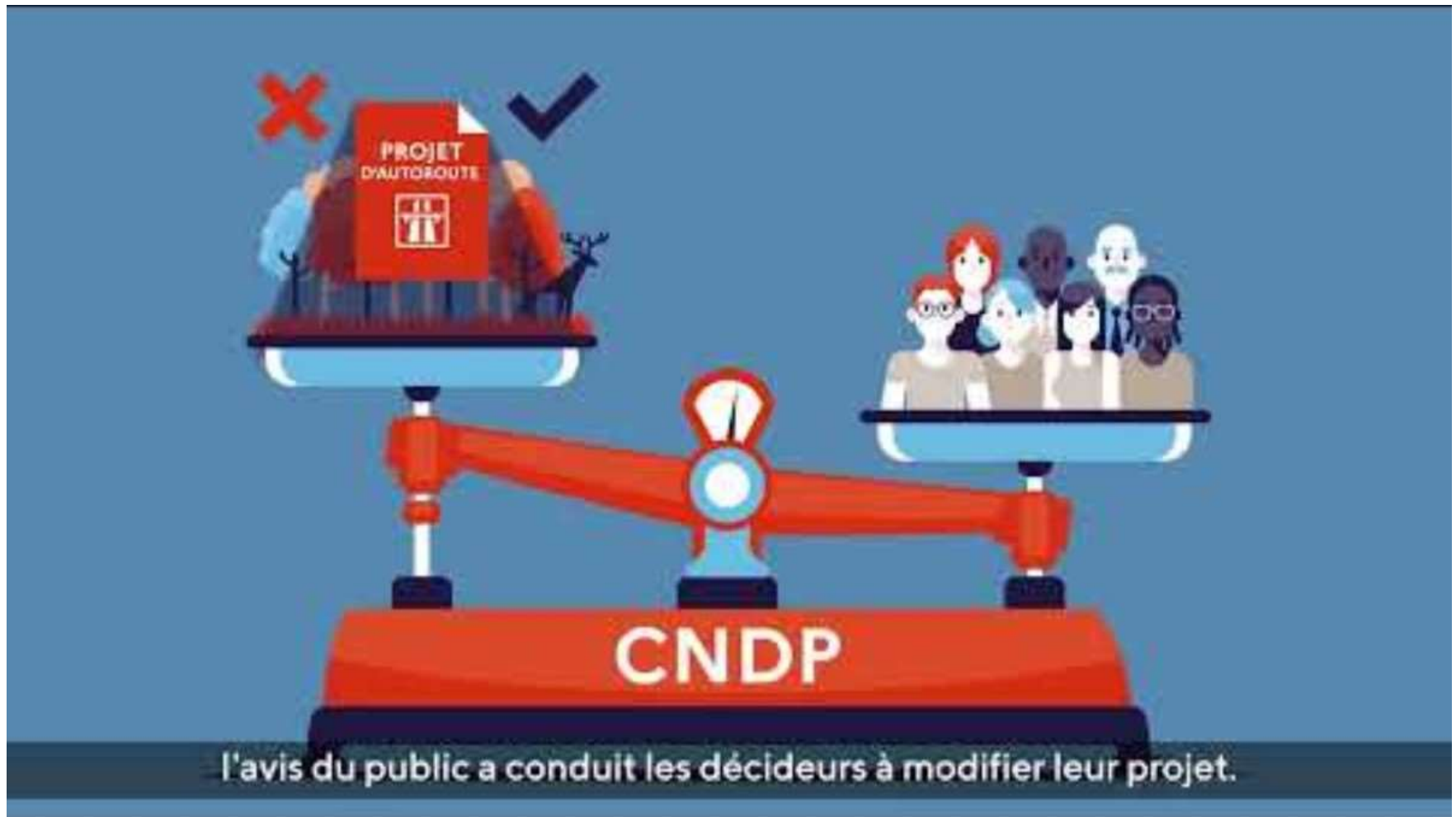
**DÉSIRÉ HEINIMANN**

**ET**

**PHILIPPE MERKLING,**

**GARANTS DE LA COMMISSION NATIONALE  
DU DÉBAT PUBLIC**

# PRÉSENTATION DE LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC (CNDP)





# Les 6 principes de la CNDP



**INDÉPENDANCE**  
Vis-à-vis de toutes  
les parties prenantes



**NEUTRALITÉ**  
Par rapport au projet



**TRANSPARENCE**  
Sur son travail,  
et dans son exigence vis-à-vis  
du responsable du projet



**ARGUMENTATION**  
Approche qualitative  
des contributions,  
et non quantitative



**ÉGALITÉ DE TRAITEMENT**  
Toutes les contributions  
ont le même poids,  
peu importe leur auteur



**INCLUSION**  
Aller à la rencontre  
de tous les publics



# Les missions du garant

**En amont du lancement** de la concertation, il réalise une **étude de contexte** auprès des différents acteurs et parties prenantes du projet afin de conseiller utilement le maître d'ouvrage pour l'élaboration du dossier, des modalités et du calendrier de la concertation .

**Pendant la concertation,**

- il **veille à la qualité et à la sincérité des informations diffusées** sur le projet et au respect des étapes du processus décisionnel auprès des populations concernées;
- il **favorise l'expression** des participants à la concertation ;
- il assure **un rôle de recours** afin de répondre aux demandes formulées par les participants à la concertation.

# Les missions du garant

*Dans le délai d'un mois*, au terme de la concertation préalable, il réalise un **bilan** de celle-ci et résume la façon dont elle s'est déroulée. Ce bilan comporte une **synthèse des observations et propositions présentées** et, le cas échéant, mentionne **les évolutions du projet qui résultent de la concertation préalable**.

**Le bilan de la concertation préalable est rendu public par le garant à compter de la fin de la concertation. Il fera partie constitutive du dossier d'enquête publique.**

# Concertation préalable

Une concertation préalable, au titre de l'article L 121-15-1 du Code de l'Environnement

« permet de débattre de **l'opportunité**, des **objectifs** et des **caractéristiques** principales du projet .../... des **enjeux socio-économiques** qui s'y attachent ainsi que de leurs **impacts significatifs sur l'environnement** et **l'aménagement du territoire**.

Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de **solutions alternatives**, y compris, pour un **projet**, son **absence de mise en œuvre**. Elle porte aussi sur les **modalités d'information et de participation du public** après la concertation préalable... »

et ce jusqu'à l'enquête publique.

## Les particularités de la concertation préalable avec garant.e.s au titre de l'article L121-17

- Les garant.e.s transmettent au Maître d'ouvrage **leurs recommandations** à la suite de leur étude de contexte.
- **Le maître d'ouvrage est pleinement responsable** du choix des modalités, de l'organisation de concertation et de la qualité des documents supports de concertation.
- **La CNDP ne valide pas en commission** les modalités de concertation, la qualité et la complétude du dossier de concertation.
- Ultérieurement à la concertation préalable, **il n'est mis en place une concertation continue** jusqu'à l'enquête publique **que si le Maître d'ouvrage le décide.**

# Comment contacter les garants ?

Désirée HEINIMANN

[desire.heinimann@garant-cndp.fr](mailto:desire.heinimann@garant-cndp.fr)

Philippe MERKLING

[philippe.merkling@garant-cndp.fr](mailto:philippe.merkling@garant-cndp.fr)

CNDP,  
244 boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

LA CNDP



# LES ATTENTES DU PORT AUTONOME DE STRASBOURG

GAELE SCHAUNER,

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE, PORT AUTONOME DE STRASBOURG

- **Inclure l'ensemble de ses parties prenantes sur ses projets structurants,**
  - Projets contribuant à la réduction du trafic routier,
    - Projets accélérant la décarbonation

# COMMENT PARTICIPER ?

## LES RENCONTRES DE LA CONCERTATION



### 2 RÉUNIONS PUBLIQUES

*(entrée libre)*

Une réunion publique d'ouverture

→ **16 octobre 2024 à 18h**

aux Studios du Rhin, 2 rue du Rhin  
Napoléon, Strasbourg.

Une réunion publique de restitution

→ **18 novembre 2024 à 18h**

aux Studios du Rhin, 2 rue du Rhin  
Napoléon, Strasbourg.



### 3 ATELIERS DE CONCERTATION

*(sur inscription sans jauges)*

→ **23 octobre 2024 de 9h à 11h**

au siège du Port autonome de  
Strasbourg, 1 rue du Port du Rhin,  
Strasbourg.

- Comment réduire les kilomètres camion sur le territoire ? Pourquoi faire du feroutage dans un Port ? Quels impacts sanitaires au projet ?
- Comment construire un bâtiment industriel durable ?
- Comment augmenter la capacité du terminal tout en optimisant son emprise foncière ?



### VISITE DU SITE DU PROJET

→ **23 octobre 2024**

• **À pied entre 14h et 15h30**  
en se rendant au Terminal SUD,  
Rhine Europe Terminals,  
20 rue Saint-Nazaire, Strasbourg  
*(entrée libre).*

• **En bateau à 16h30 durée 2 heures**  
en se rendant à l'embarcadère  
Citadelle au 15a rue de Nantes,  
Strasbourg *(sur inscription par  
le site internet de la concertation,  
places limitées).*

**Des rencontres mobiles seront prévues.  
Les dates, lieux et horaires  
seront communiqués sur le site  
de la concertation.**

- Petit Déjeuner au CSC « Au-delà des Ponts »,  
8 novembre

# LA PAGE INTERNET DE LA CONCERTATION

[WWW.STRASBOURG.PORT.FR/CONCERTATION-TERMINAL-SUD/](http://WWW.STRASBOURG.PORT.FR/CONCERTATION-TERMINAL-SUD/)

GRUPE  
**PAS** BATO RANA #RET  
PORTS DE STRASBOURG

GROUPE PAS

PORT RESPONSABLE

SE DÉVELOPPER AU PAS

TRANSPORTER AU PAS

TOURISME FLUVIAL

OUTILS

PAYER EN LIGNE

LANCEMENT DE LA CONCERTATION SUR LE PROJET D'EXTENSION DU TERMINAL SUD MULTIMODAL, SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP

30/09/2024

Accueil > Actualités > Lancement de la concertation sur le projet d'extension du terminal sud multimodal, sous l'égide de la CNDP

# VOUS AVEZ LA PAROLE

## Les bons réflexes



### Egalité

Toute parole est légitime et tous les points de vue sont les bienvenus



### Écoute

Toute intervention est écoutée et la prise de parole se fait lorsque la dernière intervention est terminée



### Bienveillance

Ne pas porter de jugement sur les propos tenus et ne pas avoir de crainte à prendre la parole



### Respect

La prise de parole est cordiale bien qu'il puisse y avoir des oppositions de point de vue

**VOUS AVEZ LA PAROLE**

**VOS OBSERVATIONS,**

**VOS QUESTIONS**

**LES MODALITÉS DE LA  
CONCERTATION**

**10 minutes**



## **LES RÈGLES DU JEU**

Pour le bon déroulement des échanges, nous vous remercions d'intervenir en fonction du déroulé de la réunion.

### **En salle**

- **Levez la main** pour vous signalez ;
- Une hôtesse vous donne le micro ou prend votre contribution manuscrite ;
- **Présentez-vous** ;
- Afin de permettre à chacun de prendre la parole, **vous avez 3 minutes** pour poser une question ou contribuer.

### **A distance**

Posez votre question ou donnez votre avis via le formulaire du site internet de la concertation.





**TEMPS 2**  
**PRESENTATION DU**  
**PORT DE STRASBOURG**



# LE PORT AUTONOME DE STRASBOURG : UN ACTEUR HISTORIQUE DU TERRITOIRE



**1926** création du Port autonome de Strasbourg, ayant pour vocation de développer les installations portuaires de la Ville

**1969** inauguration du terminal conteneur sud et de son premier portique


**2016** création des filiales Rhine Europe Terminals et Batorama

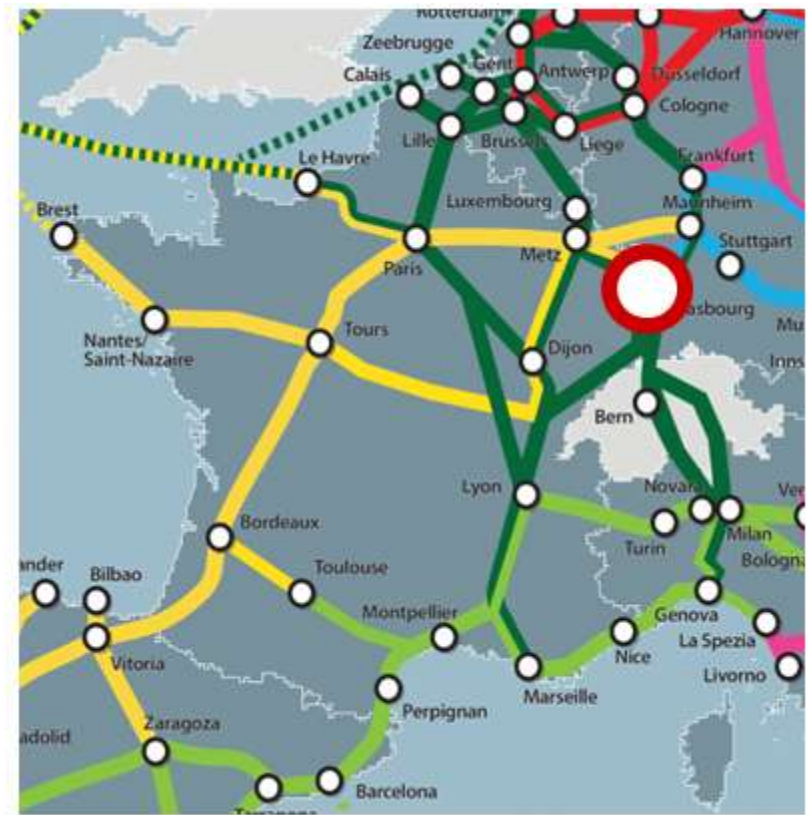
**2021** déménagement historique du siège du PAS et retour au Port

# LE PORT AUTONOME DE STRASBOURG : UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

-  Un positionnement sur l'axe Rhin, une artère vitale au cœur de l'Europe
-  À l'échelle nationale : l'accès à la « quatrième façade française »



-  A l'échelle européenne : à l'intersection de trois corridors (Mer du Nord - Rhin - Méditerranée, Atlantique, Rhin - Danube)





# LE PORT AUTONOME DE STRASBOURG : CHIFFRES CLÉS





# LE PORT AUTONOME DE STRASBOURG : LE PROJET STRATÉGIQUE 2024-2028

**ADOPTÉ LE 13 JUIN 2024**

## 4 orientations



- Orientation 1 : **un acteur incontournable des transitions...**



- Orientation 2 : **performant sur la multimodalité...**



- Orientation 3 : **investi dans le développement de son territoire...**



- Orientation 4 : **et porté par l'excellence d'un collectif agile, expert et engagé**

# UN CONTEXTE ET DES ENJEUX DE TRANSITIONS



## **Pacte vert**

Déplacer vers le rail et les voies navigables intérieures le fret intérieur passant par la route à hauteur de 25 % d'ici 2030 et 50 % pour 2050.



## **Loi climat et Résilience**

Doublément de la part modale du fret ferroviaire et l'augmentation de moitié du trafic fluvial dans le transport intérieur de marchandises d'ici 2030.



## **SRADDET**

Objectif 20 : Valoriser les flux et devenir une référence en matière de logistique multimodale.

## LE PORT DE STRASBOURG, UN OUTIL AU SERVICE DE LA DÉCARBONATION ET LA RÉINDUSTRIALISATION DU TERRITOIRE

3 objectifs majeurs pour accompagner les transitions :

- **S'engager dans sa responsabilité sociétale** – Responsabilité Sociétale des Organisations
- Développer des activités industrielles et logistiques décarbonées
- Faire du port de Strasbourg le hub rhénan des transports décarbonés

# LE PORT DE STRASBOURG, ACTEUR INCONTOURNABLE DES TRANSITIONS

## NOS OBJECTIFS

- **S'engager dans sa responsabilité sociétale** – Responsabilité Sociétale des Organisations
- Développer des activités industrielles et logistiques décarbonées
- Faire du port de Strasbourg le hub rhénan des transports décarbonés

## **UN PORT PIONNER SUR LES SUJETS DE TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES**

- ✓ Une démarche **d'Écologie Industrielle et Territoriale** (EIT)
- ✓ Lancée en 2013, 4 synergies (eau, déchets, RH, énergies)
- ✓ **32 entreprises** adhérentes en 2023



Parties prenantes :

portée par



animée par



soutenue par



## **ENERGIE, UNE SYNERGIE EMBLÉMATIQUE**



-Plus de 13 km de réseaux enterrés

-Gisements actuellement : 123 GWh de chaleur fatale récupérés chez deux industriels du port et valorisés pour répondre aux besoins énergétiques des usagers interconnectés aux réseaux de chaleur parmi lesquels, en proximité : les bâtiments du quartier Deux Rives, des services (clinique Rhena, école du port du Rhin, centre socioculturel du port du Rhin..) et d'autres industriels (Malteries Soufflet)...

-Ce gisement de 123 Gwh équivaut à 28 782 TqCO2 économisés grâce à la valorisation.

# LE PORT DE STRASBOURG, ACTEUR INCONTOURNABLE DES TRANSITIONS

## CANDIDATURE ZIBAC (ZONE INDUSTRIELLE BAS CARBONE – AAP ADEME)

- ✓ APPEL À PROJETS DE L'ADEME POUR DÉCARBONER LES ZONES INDUSTRIELLES
- ✓ FINANCEMENT D'ÉTUDES SUR 2 ANS
- ✓ TAUX D'AIDE : 50 %

### CLES 2050

- Répondre aux objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone en réduisant de 81% les émissions industrielles de la ZIP de Strasbourg d'ici 2050
- Structurer une stratégie globale de décarbonation de la ZIP de Strasbourg
- S'appuyer sur la dynamique CLES pour développer de nouvelles synergies axées sur les enjeux de décarbonation
- Structurer de nouvelles filières au service du projet de transformation du territoire

Consortium :



Montant du projet :  
**1,19 M€**

# LE PORT AUTONOME DE STRASBOURG : LES ACTIVITÉS DU PORT

500 entreprises  
présentes sur  
l'espace portuaire

10 000 emplois directs

**RETROUVEZ LES SUR :**

<https://www.strasbourg.port.fr/carte-interactive/#/entreprises>

## ELLES ONT DÉCIDÉ D'INTÉGRER LA DÉMARCHE CLES



1. Valeourhin **valeourhin**
2. Trédi **Trédi**
3. Proclair - Air Products **AIR PRODUCTS**
4. Rubis Terminal **RUBIS**
5. Les Moulins Advens **LES MOULINS ADVENS**
6. NLMK Strasbourg **NLMK**
7. Ambruster Frères **Ambruster**
8. Malteries Soufflet **soufflet**
9. Chalot Transports **CHALOT**
10. Batorama **BATORAMA**
11. Sermes **sermes**
12. CroisiEurope **CroisiEurope**
13. Rhenus Logistics Alsace **RHENUS LOGISTICS**
14. Blue Paper **blue paper**
15. ES Centrale Biomasse **es**
16. Skako Vibration **SKAKO**
17. Comessa **comessa**  
we dry harder
18. Boortmalt **BOORTMALT**  
3 MASTERS OF MALT
19. Efrapo **eFrapo**
20. Schroll **SCHROLL**
21. Rhine Europe Terminals **#RET**
22. Soprema **SOPREMA**
23. ECF Llerena **ECF**  
LLERENA
24. Lesaffre Panification France **LESAFFRE**
25. Biospringer **Biospringer**
26. Auchan Retail Logistique **Auchan | RETAIL**
27. Senerval **Senerval**
28. Timken **TIMKEN**
29. Lesaffre Culinary Strasbourg **LCS**  
LESAFFRE CULINARY STRASBOURG
30. SARM **COLAS**
31. Groupe Dumarey **DUMAREY**
32. Suez RV Nord **SUEZ**

# C'EST QUOI L'ÉCOSYSTÈME LOGISTIQUE ?

La logistique : **mettre le bon produit au bon endroit et au bon moment, pour un coût acceptable et en limitant son impact sur la planète**

La logistique ne se résume pas au « transport de marchandises »

- C'est un écosystème (milieu organisé) => l'écosystème logistique
- Dimension spatiale => les flux
  - réseaux de transport et lieux d'intermodalité
  - Structuration des territoires
- Dimension temporelle => arriver à l'heure (transports +/- rapides, stockage en entrepôts)
- Dimension économique (coût et création de valeur, compétitivité de l'économie)
- Dimension sociale (emplois, équité / accès aux biens)
- Dimension environnementale (pollution, consommation d'espace)



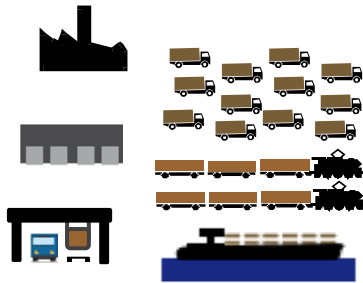


# DE L'ÉCOSYSTÈME LOGISTIQUE À LA CHAÎNE LOGISTIQUE

La chaîne logistique (supply chain), épine dorsale de l'économie mondiale, est le système complexe qui englobe l'ensemble des étapes nécessaires pour acheminer un produit du fabricant au consommateur

## L'exemple des flux intercontinentaux...

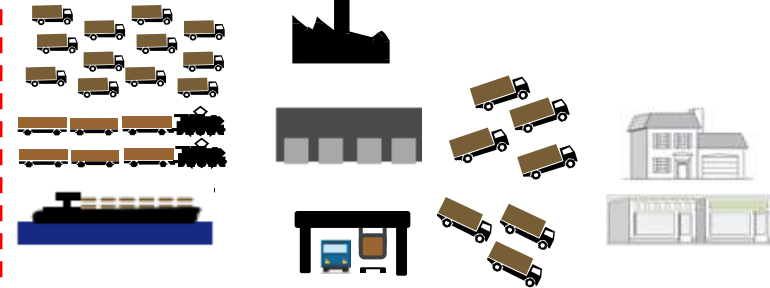
### Volet intracontinental



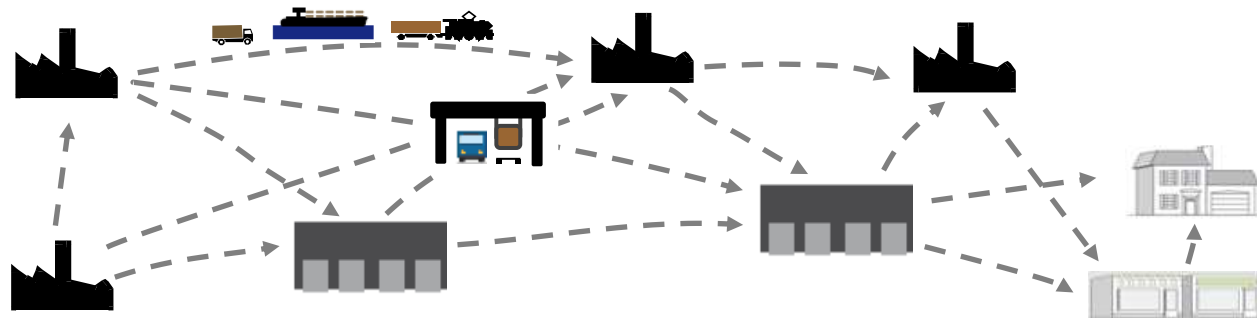
### Volet intercontinental



### Volet intracontinental



## ... mais des flux en réalité plus complexes sur un territoire

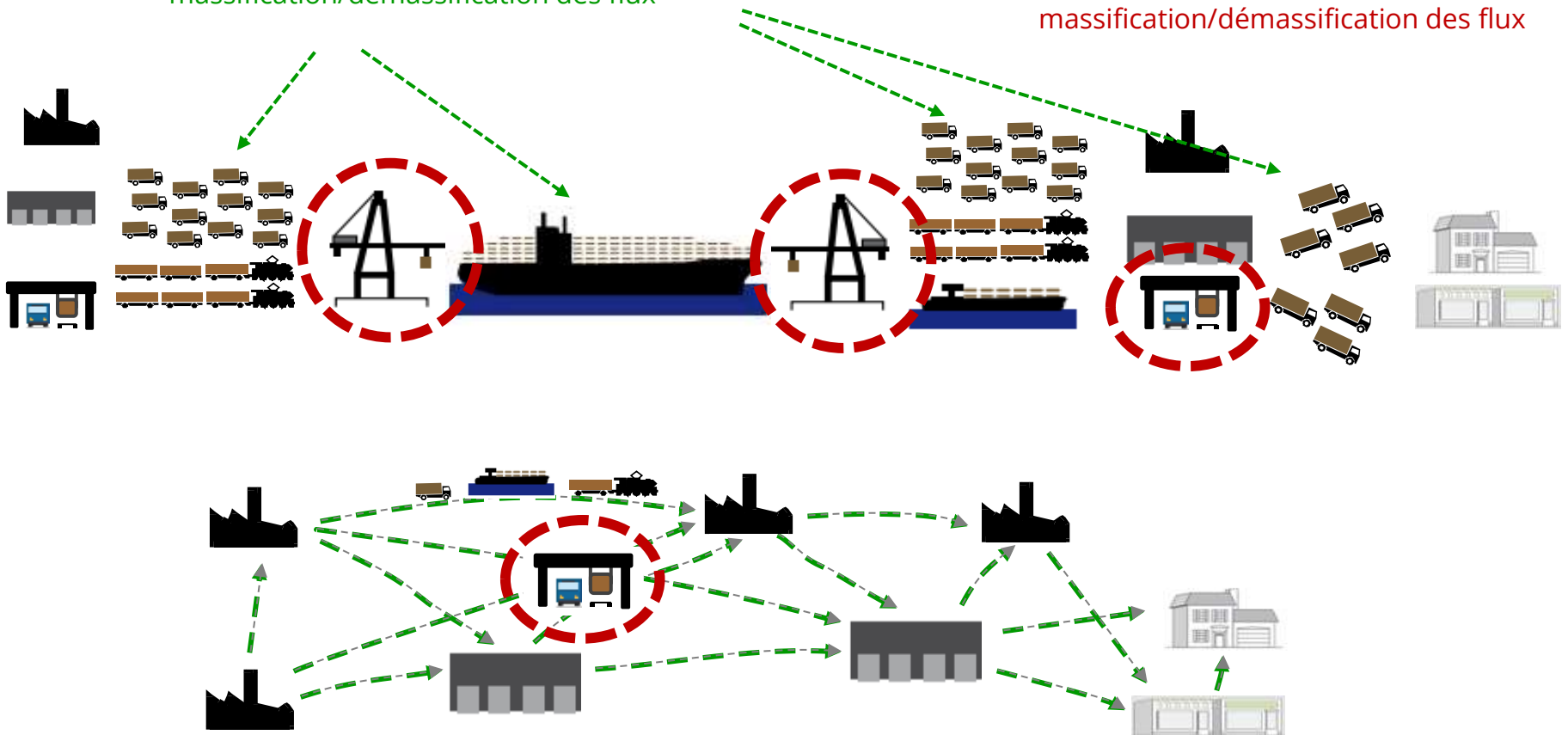


# DE L'ÉCOSYSTÈME LOGISTIQUE À LA CHAÎNE LOGISTIQUE

La chaîne logistique est un assemblage organisé et articulé de maillons élémentaires

Diversité des modes pour optimiser la massification/démassification des flux

Le **hub logistique**, lieu de l'articulation intermodale et de la massification/démassification des flux



# DE L'ÉCOSYSTÈME LOGISTIQUE À LA CHAÎNE LOGISTIQUE

... et une multiplicité des acteurs

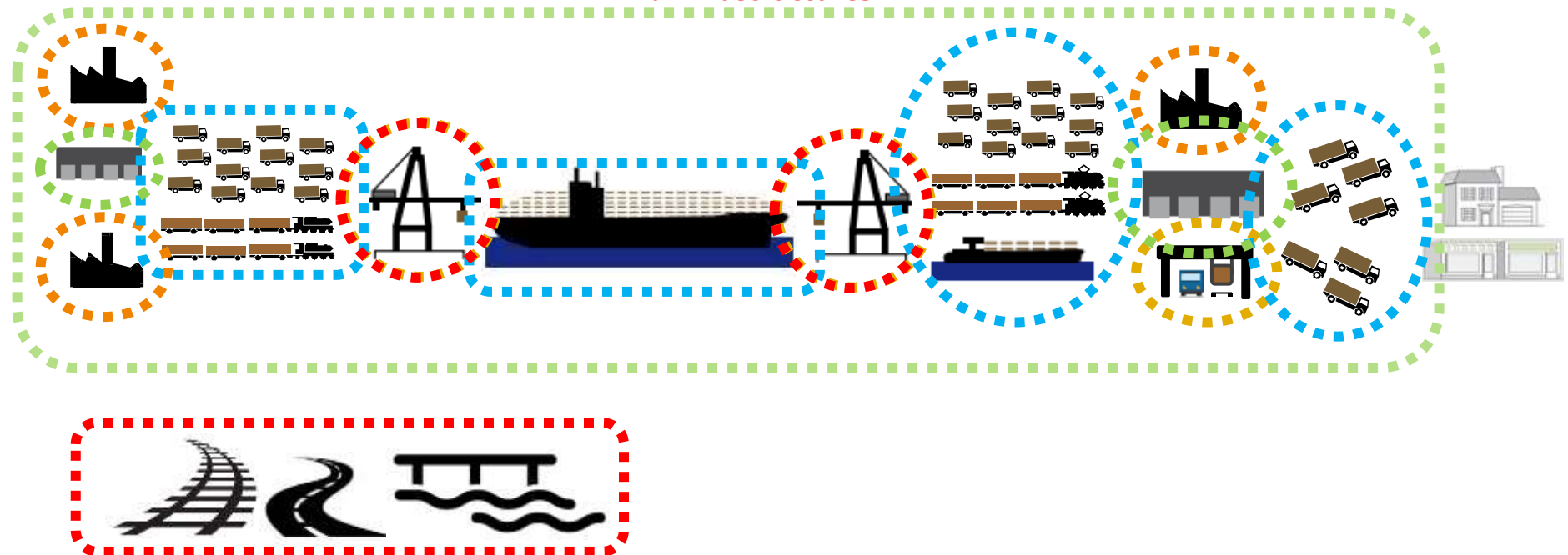
Les exploitants de plates-  
formes multimodales

Les transporteurs

Les chargeurs  
(propriétaires de la  
marchandise)

Les gestionnaires  
d'infrastructures

Les prestataires  
logistiques



# VOUS AVEZ LA PAROLE

## Les bons réflexes



### Egalité

Toute parole est légitime et tous les points de vue sont les bienvenus



### Écoute

Toute intervention est écoutée et la prise de parole se fait lorsque la dernière intervention est terminée



### Bienveillance

Ne pas porter de jugement sur les propos tenus et ne pas avoir de crainte à prendre la parole



### Respect

La prise de parole est cordiale bien qu'il puisse y avoir des oppositions de point de vue

**VOUS AVEZ LA PAROLE**

**VOS OBSERVATIONS,**

**VOS QUESTIONS**

**LE PORT, SON AMBITION,  
SES ACTIVITÉS ET LA  
CHAÎNE LOGISTIQUE**

**20 minutes**



## **LES RÈGLES DU JEU**

Pour le bon déroulement des échanges, nous vous remercions d'intervenir en fonction du déroulé de la réunion.

### **En salle**

- **Levez la main** pour vous signalez ;
- Une hôtesse vous donne le micro ou prend votre contribution manuscrite ;
- **Présentez-vous** ;
- Afin de permettre à chacun de prendre la parole, **vous avez 3 minutes** pour poser une question ou contribuer.

### **A distance**

Posez votre question ou donnez votre avis dans **l'espace messagerie**.



## **CHAPITRE 3**

**UNE RÉPONSE AU BESOIN CROISSANT EN  
MATIÈRE DE REPORT MODAL DU TERRITOIRE?**



# LES ORIGINES DU PROJET

## LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

### → Green Deal / Pacte vert pour l'Europe :

- Ensemble de mesures visant à engager l'UE sur la voie de la transition écologique, l'objectif ultime étant d'atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050. L'UE et ses États membres se sont engagés à réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre dans l'UE d'au moins 50 % d'ici à 2050.
- Les transports représentent 1/4 des émissions de gaz à effet de serre de l'UE. L'objectif prioritaire étant d'améliorer le transport combiné multimodal pour acheminer les marchandises, en déplaçant vers le rail et les voies navigables intérieures une part substantielle du fret intérieur passant par la route à hauteur de 25% d'ici 2030 et 50% pour 2050.

### → Loi climat et Résilience du 22 août 2021 portant la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets :

- Article 131 : Doublement des parts modales du fret ferroviaire et fluvial d'ici 2030. La loi fixe pour objectif "de tendre vers le doublement de la part modale du fret ferroviaire et l'augmentation de moitié du trafic fluvial dans le transport intérieur de marchandises d'ici 2030, en mobilisant l'ensemble des acteurs publics et privés concernés".

### → Mix énergétique prôné par l'UE : produire et distribuer des énergies décarbonées dans les secteurs de l'industrie et des transports.

# LES ORIGINES DU PROJET

## LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

- EMS : 1,9 millions d'habitant (densité 229 habitants/km<sup>2</sup>)
  
- Alsace : 40 000 PL entrants et sortants / jours ouvrés (60% avec un trajet d'échange et 40% un trajet de transit)
  
- **Les documents de planification :**
  - Le SRADDET de la Région Grand Est : « Le renforcement et l'optimisation des plates-formes multimodales » (règle n°28)
  - Le SCOT de la région Strasbourg : « favoriser le développement de la desserte par voie fluviale et de renforcer le transport combiné voie d'eau-rail »
  - Le DOO du PLU : « de privilégier autant que possible la desserte par fer ou voie d'eau pour les marchandises ».

# LES CRITÈRES TECHNIQUES

- Sur un site déjà anthropisé ;
- Favorable au report modal, avec une localisation au sein de la métropole, pour limiter les ruptures de charge (de l'ordre 30 mn à l'échelle de l'hinterland) ;
- Avec la présence du fleuve (linéaire de quai fluvial possible de 200 mètres) ;
- Un embranchement ferroviaire au réseau national (750m);
- Un accès routier, limitant la pénétration dans le cœur de la métropole.

# LA RECHERCHE DES SITES POUVANT ACCUEILLIR LE PROJET

## → L'étude de recherche de site

CLASSEMENT	Site	Test 1 - Référence	Test 2 - Focus sur le foncier	Test 3 - Focus sur l'opérationnel	Test 4 - Focus sur le critère économique	Test 5 - Focus sur le critère sociétal/environnemental	Test 6 - Focus économique/sociétal/environnemental
S1	Bassin de l'industrie	9	8	7	6	9	9
S2	Friche UPM	3	3	3	2	3	2
S3	Terminal Conteneurs Sud	1	2	2	1	1	1
S4	Rue de Calais	4	5	5	3	2	3
S5	Faisceau de la Breitlach	5	6	4	4	7	5
S6	Hausbergen	7	7	8	5	5	7
S7	Neudorf	8	9	9	8	8	8
S8	Reichstett	2	1	1	9	4	4
S9	Herrlisheim	6	4	6	7	6	6

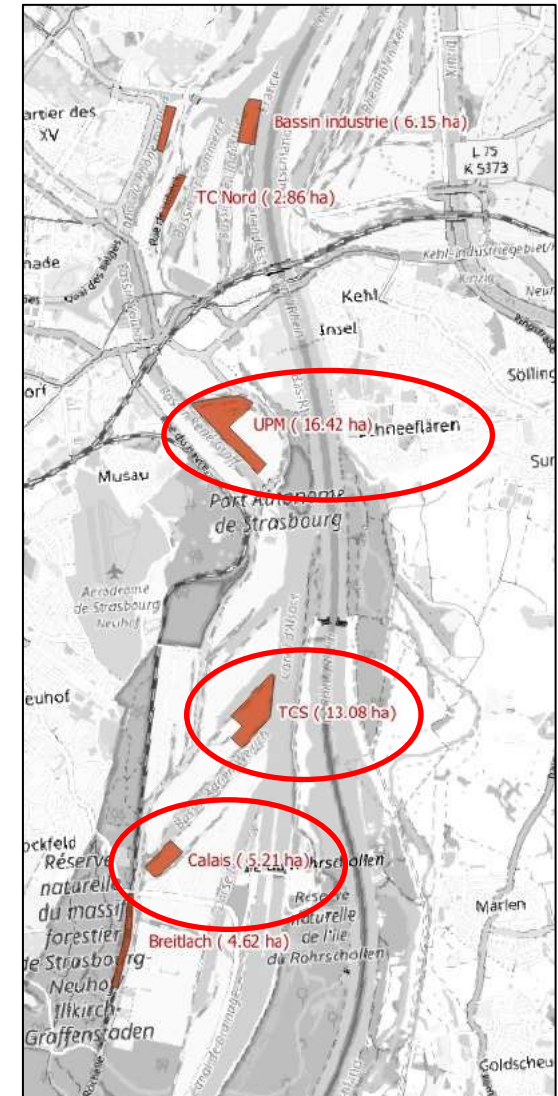
Source Systra

⇒ 3 sites ressortants de l'étude :

- ⇒ Friche UPM
- ⇒ Terminal conteneurs Sud
- ⇒ Rue de Calais

⇒ Choix du terminal conteneurs Sud

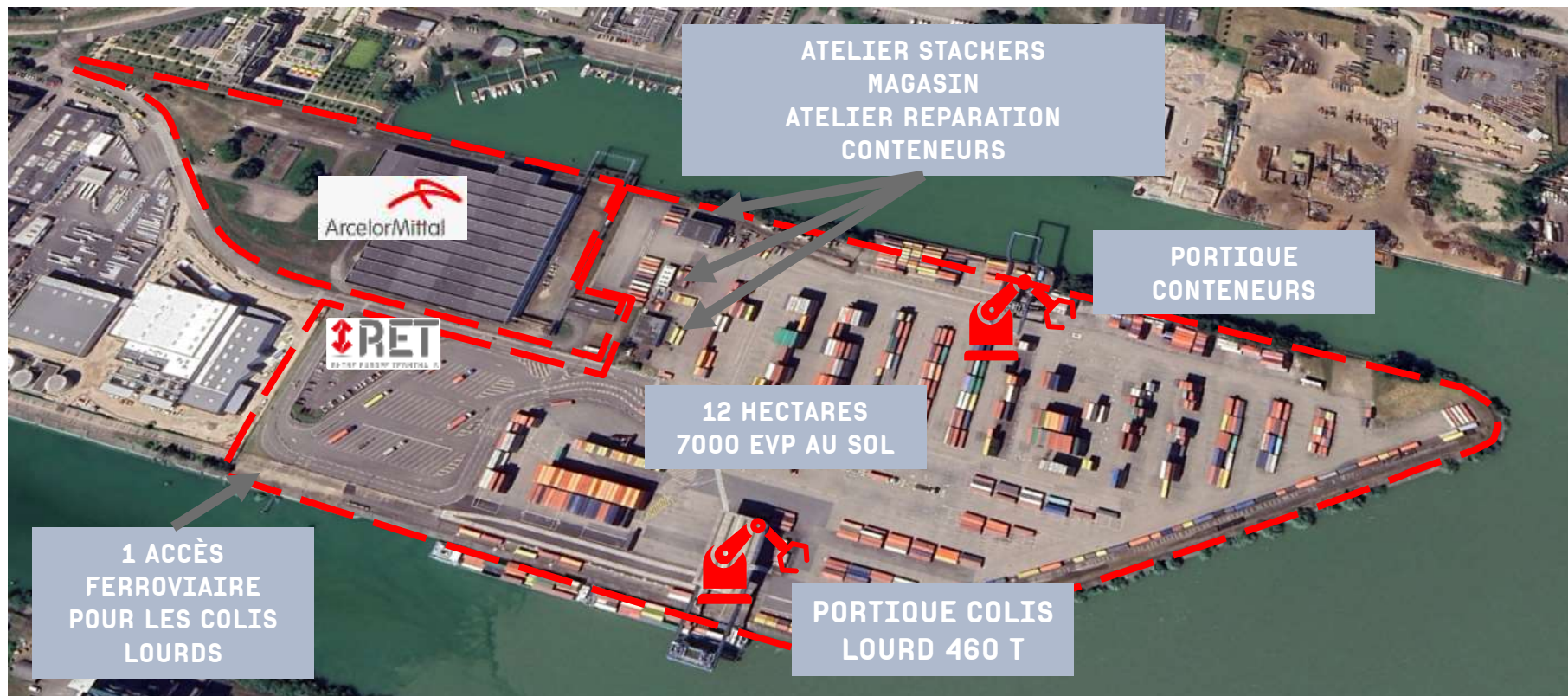
- ⇒ Accessibilité routière depuis le Sud (A35 / A355 puis M353)
- ⇒ Connexion au Réseau Ferré Portuaire, lui-même connecté au Réseau Ferré National, à proximité de l'Allemagne
- ⇒ Suffisamment long pour accueillir des trains longs
- ⇒ Connecté au Rhin
- ⇒ Déjà anthropisé, avec un foncier disponible



Source Systra

# LE SITE DU TERMINAL SUD, UN DES MEILLEURS SITES CANDIDATS

## PRÉSENTATION TERMINAL SUD



- 12 ha (+ 4 ha disponibles)
- 1 portique conteneurs
- 1 portique colis lourd de 460 t + conteneurs
- Embranchement ferroviaire
- 1 atelier réparation conteneurs
- 8 reach-stackers



# LE SITE DU TERMINAL SUD, UN SITE CAPABLE D'ACCUEILLIR LES INFRASTRUCTURES

- **De voies ferrées de 750 mètres** permettant le traitement de trains longs (standard actuel en France) ;
- **De portiques dédiés aux manutentions ferroviaires** permettant le traitement des trains en simultané ;
- **D'un quai fluvial de 200 mètres**, en dehors des nouvelles installations ferroviaires, permettant d'accueillir les convois rhénans de 200 mètres, et de séparer les flux ferroviaires et fluviaux dans une optique de gain de productivité avec des outils adaptés à chacun des modes ;
- **D'un portique fluvial** dédié au chargement et au déchargement des bateaux ;
- **D'emprises** nécessaires pour l'éventuel développement d'une offre de **ferroutage par transbordement horizontal** (camion à train) ;
- **De locaux techniques adaptés aux usages futurs**, permettant le maintien de l'activité de réparation de conteneurs et la mise en place d'un atelier de réparation des nouveaux engins de manutention.



# LE SITE DU TERMINAL SUD LES ACCÈS

## → Mobilité et transport

⇒ Accès routier : accès hors EMS, depuis A35 / A355 puis M353



# LE SITE DU TERMINAL SUD LES ACCÈS

## → Mobilité et transport

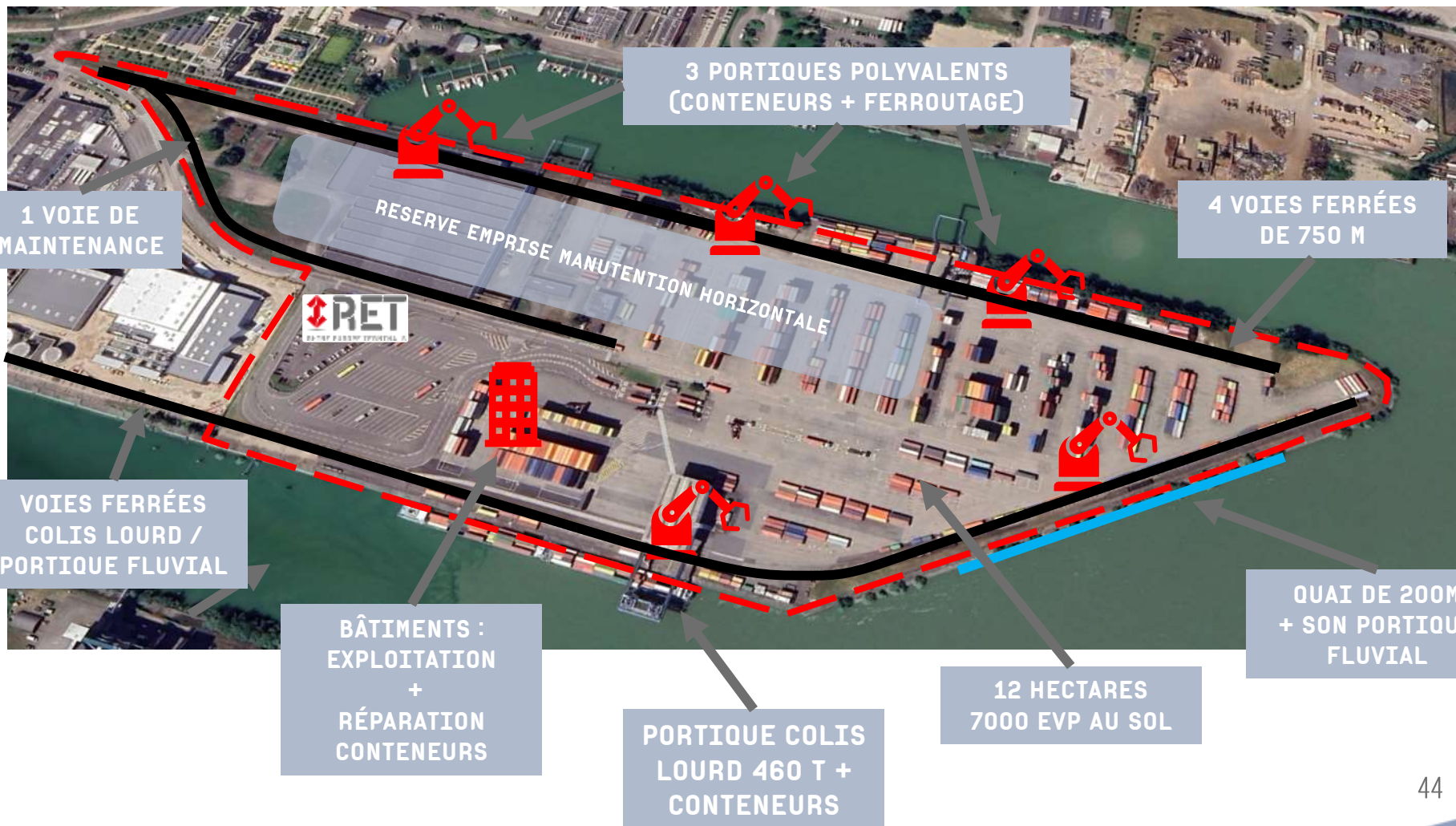
### ⇒ Accès ferroviaire :

- Depuis le réseau ferré national qui a à la capacité suffisante.
- Préférentiellement le matin (à partir de 6h) et le soir (jusqu'à 23h)





# LES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT POSSIBLES

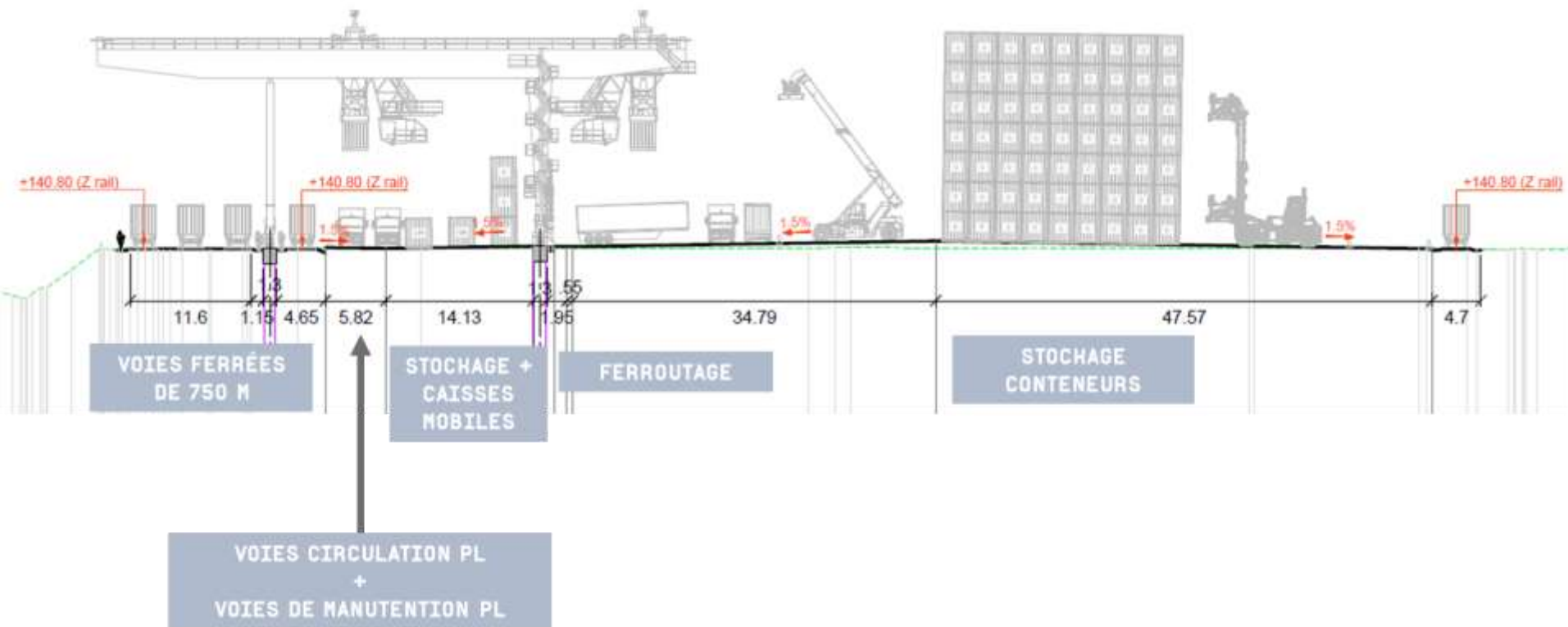


# UN PROJET NÉCESSAIREMENT PHASÉ



# UN PROJET NÉCESSAIREMENT PHASÉ

## COUPE TECHNIQUE





# SCÉNARIOS À INVESTIGUER À TITRE D'EXEMPLE – DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION

- Les modes de manutention
- L'intégration de manutention horizontale des semi-remorques PL sur les trains
- Degrés de perméabilité des sols en fonction des moyens de manutention retenus
- Construction d'un bâtiment technique à faible impact environnemental



# LES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX PRÉVISIBLES

## → Biodiversité

- ⇒ Diagnostic écologique faune / flore / habitats réalisé en 2022
- ⇒ Milieu déjà anthropisé
- ⇒ Aucune espèce protégée florale
- ⇒ Enjeux global modérée sur la faune
- ⇒ 3 espèces aquatiques d'intérêt patrimonial font cependant l'objet d'un enjeu très fort : la bouvière, le brochet, et l'anguille européenne
- ⇒ Mesures Eviter, Réduire, Compenser à étudier



**Bouvière**



**Brochet**



**Anguille européenne**

Source photos :



# LES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX PRÉVISIBLES

## → Qualité de l'air

- ⇒ Diagnostic réalisé au droit du site en 2023 sur 4 polluants
  - Polluant gazeux ayant pour origine les carburants : dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), benzène (C<sub>6</sub>H<sub>6</sub>) et dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)
  - Polluant particulaires, ayant pour origine les pneus, freins, ... : particules fines inférieures à 10 µm (PM10)
- ⇒ Pas de dépassement des valeurs réglementaires
- ⇒ Activité du site négligeable aux activités locales à l'échelle de l'agglomération
- ⇒ Suivi global assuré par ATMO Grand Est avec un partenariat à venir avec le PAS

## → Emissions de gaz à effet de serre (avant / après)

- ⇒ Impact indéniable en terme de réduction
- ⇒ Dès la mise en service, gain d'environ 2 641 t de CO<sub>2</sub>
- ⇒ Sur la période 2028 – 2050, gain cumulé estimé à 72 000 t de CO<sub>2</sub>

Nota : les calculs seront à remettre à jour selon les évolutions du projet

# LES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX PRÉVISIBLES

## → Nuisance sonore

- ⇒ Etude acoustique réalisée au droit du site en 2023
- ⇒ Impacts directs (issu du site lui-même) : niveau de bruit supérieur à la réglementation au niveau du terminal et de son environnement proche nécessitant des études complémentaires, voir des solutions techniques d'abaissement du bruit
- ⇒ Impacts indirects (trafic routier et ferroviaire hors site) : faible et en dessous des contributions sonores limites stipulées dans la réglementation

## → Intégration paysagère

- ⇒ Site hors zone de protection paysagère / patrimoniale
- ⇒ Insertion dans le tissu industriel existant
- ⇒ Pas d'artificialisation de nouveaux terrains

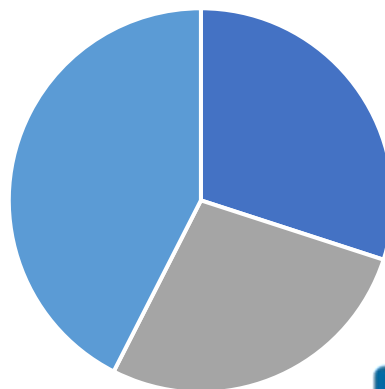
# LES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX PRÉVISIBLES

## → Phase chantier

- ⇒ Clauses environnementales : choix / origine / acheminement des matériaux, spécification sur le matériel de chantier
- ⇒ Clauses relatives aux bruits
- ⇒ Clauses relatives à la propreté du chantier
- ⇒ Suivi environnementale spécifique par des écologues
- ⇒ Clauses d'insertion sociale

# LE FINANCEMENT A L'ÉTUDE POUR LA PREMIÈRE PHASE TRAVAUX

## CONTRAT DE PLAN ETAT REGION 2023 - 2027 : 18,25 M €



Autres ?



# LE CALENDRIER DU PROJET





# VOUS AVEZ LA PAROLE

## Les bons réflexes



### Egalité

Toute parole est légitime et tous les points de vue sont les bienvenus



### Écoute

Toute intervention est écoutée et la prise de parole se fait lorsque la dernière intervention est terminée



### Bienveillance

Ne pas porter de jugement sur les propos tenus et ne pas avoir de crainte à prendre la parole



### Respect

La prise de parole est cordiale bien qu'il puisse y avoir des oppositions de point de vue

**VOUS AVEZ LA PAROLE**

**VOS OBSERVATIONS,**

**VOS QUESTIONS**

**LE PROJET, SES ÉTUDES ET  
LES ENJEUX ASSOCIÉS**

**25 minutes**



## **LES RÈGLES DU JEU**

Pour le bon déroulement des échanges, nous vous remercions d'intervenir en fonction du déroulé de la réunion.

### **En salle**

- **Levez la main** pour vous signalez ;
- Une hôtesse vous donne le micro ou prend votre contribution manuscrite ;
- **Présentez-vous** ;
- Afin de permettre à chacun de prendre la parole, **vous avez 3 minutes** pour poser une question ou contribuer.

### **A distance**

Posez votre question ou donnez votre avis dans **l'espace messagerie**.

GROUPE 



PORTS DE STRASBOURG

MERCI DE VOTRE  
PARTICIPATION !



**Rendez-vous sur :**

**[WWW.STRASBOURG.PORT.FR/CONCERTATION-TERMINAL-SUD/](http://WWW.STRASBOURG.PORT.FR/CONCERTATION-TERMINAL-SUD/)**

**Projet d'extension du terminal sud multimodal**

Concertation volontaire sous l'égide de la CNDP du 16 octobre au 18 novembre 2024